

Un vent de renouveau souffle sur la Ville de Saint-Hyacinthe et nous sommes à la recherche d'un nouveau ou d'une nouvelle collègue pour relever ces défis avec nous.

DEVENEZ CHEF.FE DE DIVISION MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE

CONTRAT TEMPORAIRE (9 MOIS)
Concours 24-118

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du directeur du Service du génie, le chef de Division mobilité active et durable planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités reliées au domaine de la mobilité active et durable sur le territoire de la Ville. Il veille, notamment, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de mobilité active et durable pour le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe. Il s'assure également de la supervision des interventions de la Ville en matière de transport collectif, de transport actif, d'intermodalité des transports, de circulation et d'application réglementaire sur les réseaux routiers pour notre territoire.

Il sensibilise, informe et conseille les divers services municipaux, les partenaires du milieu et la population, des mesures à prendre afin que la municipalité développe des approches axées sur la mobilité active et durable sur le territoire.

Il planifie, coordonne et anime le comité de circulation ainsi que le comité de mobilité active et durable. Il est responsable de l'application réglementaire pour les règlements touchant la circulation, le stationnement et l'utilisation de l'emprise municipale. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la Division mobilité active et durable.



Principales fonctions

- Collaborer étroitement avec le directeur du Service du Génie et la direction générale de la Ville à la définition des objectifs, priorités et orientations portant sur les programmes, les politiques et les activités reliées au domaine de la mobilité active et durable sur le territoire de la Ville;
- Veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de mobilité active et durable pour le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe en collaboration avec les intervenants des divers services municipaux, des élus et des partenaires du milieu;
- Organiser, collaborer et participer à la mise en place et à la réalisation de campagnes et d'événements de sensibilisation et d'information du public sur les sujets relatifs à la mobilité active et durable;

- Initier des études, recherches et des analyses dans le but de dresser des inventaires, de fournir des statistiques et des indicateurs permettant de planifier et de développer des approches d'intervention ou des programmes dans les domaines de compétence de sa Division;
- Coordonner les interventions, demandes et rencontres trimestrielles auprès du MTQ tout en assurant le suivi nécessaire dans les délais prescrits;
- Coordonner la gestion du transport en commun local et régional, en collaboration avec la MRC des Maskoutains et l'ARTM (service à la clientèle, gestion des ententes de service et des opérations, vente et distribution, information aux usagers, publicité, tarification, etc.);
- Assurer la supervision des interventions de la Ville en matière de transport actif, d'intermodalité des transports, de circulation et d'application réglementaire sur les réseaux routiers pour notre territoire;
- Coordonner les programmes de comptage et la réalisation d'études de circulation et de sécurité routière et assurer la planification et la réalisation des recommandations qui en découlent;
- Coordonner les activités du Comité de circulation et sécurité routière (CCSR) et du Comité de mobilité active et durable, planifier le calendrier des réunions, recevoir les demandes des citoyens et des élus, les analyses, établir l'ordre du jour, rédiger les procès-verbaux, présenter les procès-verbaux au conseil municipal lors des comités pléniers et assurer le suivi des recommandations entérinées par le Conseil municipal. Il agit également à titre d'expert-conseil auprès de ces comités;
- Rédiger des rapports de recommandation au Conseil municipal et les présenter lors des séances plénières;
- Assurer l'application des règlements et lois, notamment, l'application du règlement 399 concernant les travaux et les aménagements dans l'emprise municipale et incluant l'émission des permis et le suivi de l'exigence de fournir des plans de signalisation;
- Coordonner le suivi de l'application de la réglementation sur le stationnement incluant le suivi des horodateurs, les opérations de remorquage, l'utilisation de l'emprise publique lors de travaux, etc.;
- Participer aux opérations de signalisation de travaux en urgence durant les travaux faits en régie par les travaux publics ou lors d'appels d'urgence générés par la SQ ou les pompiers;
- Coordonner les modifications réglementaires avec les services juridiques et coordonner l'implantation des nouveaux panneaux de signalisation avec la division voirie des travaux publics;
- En collaboration avec les autres membres de son service, réviser et commenter les plans concepts et les plans et devis afin de compléter les réflexions en fonction des orientations de sa division;



- S'assurer de la réception des plaintes et des requêtes en lien avec les dossiers de la Division mobilité active et durable. Veiller au traitement et au suivi des requêtes internes et externes, préciser la nature des demandes et répondre aux interrogations, analyser le bien-fondé et appliquer la solution appropriée dans la perspective d'offrir une interface de qualité avec la clientèle;
- Déterminer les priorités de réalisation en matière de marquage de chaussée, participer à l'élaboration du devis nécessaire à l'appel d'offres et en assurer la réalisation, ce qui inclut occasionnellement un contrôle de qualité lors des opérations de nuit;
- Coordonner et superviser le personnel sous sa responsabilité déterminer et diriger les mandats et responsabilités de celui-ci. En contrôler l'efficacité conformément aux politiques, programmes, normes, échéances et mandats établis;
- Contribuer à mettre en place un environnement stimulant pour son personnel et s'assurer du maintien de bonnes relations interpersonnelles;
- Participer aux processus d'acquisitions de talents pour le personnel de sa Division, évaluer le rendement et les supporter dans le développement et le maintien de leurs compétences;
- Préparer les prévisions budgétaires annuelles pour le fonctionnement de sa Division;
- Assurer l'application de la convention collective des employés sous sa responsabilité;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en génie civil ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec. Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente sera considérée;
- Avoir un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente dans la gestion de projets de génie civil, idéalement dans un milieu municipal;
- Posséder des aptitudes de « leader mobilisateur » dans un contexte de changement;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et d'un grand sens de l'organisation;
- Posséder d'excellentes habiletés pour la communication orale et écrite;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques;
- Avoir une approche axée sur le service à la clientèle et le travail d'équipe;



- Faire preuve de créativité et d'innovation;
- Présenter une capacité d'écoute et d'influence, de même qu'un sens politique;
- Faire preuve de courtoisie, tact et diplomatie en matière de service à la clientèle;
- Être détenteur d'un permis de conduire valide classe 5.

Rémunération

L'échelle salariale associée à ce poste varie de **97 285 \$ à 114 453 \$** et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre, par courriel rh@st-hyacinthe.ca, leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis au plus tard le **3 mai 2024 en mentionnant le numéro de concours 24-118**.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.